**CA académique**

**SNES Aix-Marseille**

**Vendredi 7 septembre 14 h – Collège Izzo**

45 présents

Texte voté par 33 voix pour, 1 contre.

La CA académique de rentrée, élargie aux S1, réunie le vendredi 7 septembre 2012 au Collège IZZO, appelle la profession à se saisir de l’initiative « Etats Généraux du Second Degré »

Ces Etats Généraux du Second Degré rythmeront l’activité syndicale jusqu’à l’automne et la rédaction de la future loi d’orientation pour la refondation de l’école de la République.

Dans le domaine éducatif, toute l’attention se porte sur la concertation « **Refondons l’école de la République**» et la préparation de la Loi d’orientation Peillon, en lien avec l’annonce du rétablissement de 60 000 emplois dans le ministère. La priorité affichée porte sur le premier degré, et ce alors même que le second degré a payé un lourd tribut au dogme du non-remplacement d’un fonctionnaire sur deux. Nos actions ont mené à des succès : le décret sur l’évaluation a été abrogé, l’apprentissage avant 14 ans rendu possible par la loi Cherpion a été abandonné, la modification du statut des GRETA (loi Warsman) est suspendue, les moyens des vies scolaires sont abondées, ce sont les fruits de nos mobilisations. Pour autant, les logiques éducatives qui ont présidées aux choix antérieures risquent de ne pas être infirmées : pourraient être confirmées rapidement la marche vers l’école du socle qui lie structurellement école primaire et collège, la réforme de la voie technologique et celle du lycée. Le ministre dit s’inscrire dans la perspective de nouvelle décentralisation.

Dans ce contexte, nous ne pouvons pas laisser notre avenir entre les mains des cabinets ministériels et des réseaux politiques. Alors qu’aucune modalité n’est prévue pour organiser la consultation des personnels dans les établissements, le SNES a décidé d’organiser des **Etats Généraux du Second Degré** pour donner la parole à ceux qui pratique l’éducation au quotidien.

Renoncer à revenir sur les réformes Chatel, cela reviendrait à prendre acte d’une école duale pour une société duale où la majeure partie des jeunes n’a pas accès aux qualifications. Notre conception de la société et des enjeux économiques liés à la crise économique nous amène au contraire à concevoir le système éducatif sous la forme d’un continuum de la maternelle à l’université par lequel on vise l’amélioration à tous les niveaux de l’accès aux qualifications. Tout n’est pas joué à 16 ans, tout ne s’arrête pas à 16 ans avec la fin de l’école du socle ! L’école démocratique, outil de cohésion sociale, impose de garder ensemble les jeunes le plus longtemps possible.

Ne laissons pas s’imposer une conception appauvrie de **nos métiers**. Une conception qui nie la nécessaire assise disciplinaire et le lien entre pratiques pédagogiques et savoirs transmis. Qui théorise la polyvalence des professeurs exerçant en collège sur le modèle des professeurs des écoles. Qui instaure un clivage entre les professeurs en lycées et ceux en collège. C’est toute **l’unité du second degré** qui est en jeu, l’unité de nos corps et la reconnaissance de nos qualifications et de notre professionnalité. De ce point de vue, nous devons veiller à ce que **les concours de recrutement** soient placés en fin de master de telle sorte qu’il n’y ait pas de coupure entre la formation académique délivrée par l’université en lien avec la recherche et la formation professionnelle. Celle-ci est nécessaire mais elle ne peut se concevoir qu’avec un lien, une complémentarité avec la pratique disciplinaire et didactique dans la discipline de l’enseignant. Tout retour en arrière sur la place du concours conduirait à remettre en cause la formation disciplinaire des professeurs du second degré et obérerait les possibilités ultérieures de revalorisation. Il faut dans le même temps, et cela devient urgent, mettre en place des prérecrutement et rétablir l’attractivité des métiers du second degré en revalorisant la profession.

A titre exceptionnel et transitoire, on peut accepter un double **recrutement** en 2013 pour élargir les viviers, un au niveau M2 et l’autre au niveau M1 avec entrée progressive sur deux ans. La mise en place de prérecrutement sur critères académiques est urgente, à tous les niveaux du cursus. Le dispositif Contrat d’avenir professeur ne peut être qu’un dispositif transitoire de 2 ans, les contrat d’avenir étant en théorie des emplois aidés.

Le SNES appelle la profession à se mobiliser aux côtés des personnels contractuels pour obtenir un accroissement des postes mis aux concours de recrutement permettant leur titularisation.

Le SNES rappelle son opposition ferme à la **décentralisation** de missions liées à la formation initiale et de personnels de la communauté éducative. Il est en particulier opposé à la disparition d’un service spécifique dédié à l’orientation scolaire.

Le processus des **Etats Généraux**, lancé officiellement vendredi 7 septembre lors de notre CA, consistera à consulter les collègues dans les établissements tout au long du mois de septembre, à organiser des réunions thématiques publiques dans les communes de l’académie, à rédiger des cahiers revendicatifs. Ce travail aboutira à la tenue d’Etats Généraux académiques le lundi 22 octobre au Lycée Saint Exupéry et à celle d’Etats Généraux nationaux le jeudi 25 octobre à Paris. Le jeudi 25 octobre, le SNES Aix-Marseille propose d’organiser un rassemblement devant le Ministère de l’Education pour remettre les cahiers de revendication.

Il est essentiel que la profession s’investisse dans ces Etats Généraux et fasse les propositions qui permettront d’améliorer notre quotidien et celui des élèves. C’est dans cet esprit que le SNES entend prendre part aux négociations en vue de la rédaction de la loi d’orientation. Nous appelons nos sections syndicales d’établissement à développer l’adhésion au SNES, en particulier en argumentant sur les **succès** politiques que nous avons obtenues par nos luttes (évaluation, postes, …) et en montrant la nécessité qu’il y a pour la profession à se faire entendre dans les mois qui viennent : le SNES, syndicat majoritaire, est le porte-voix des **propositions** qui émanent de notre profession.

Toutes nos propositions devront être financées. Nous entendons par ailleurs militer pour une vraie réforme fiscale qui rétablisse la productivité et la progressivité de l’impôt et nous mobiliser contre les **politiques d’austérité** qui enferment les différents pays d’Europe dans un cercle vicieux qui ne peut conduire qu’à la récession. L’acceptation d’une politique de retour à l’équilibre budgétaire à marche forcée, passant de 4.2 % en 2012 à 3 % en 2013 puis à 0% en 2017, mène à une impasse. C’est un objectif socialement insoutenable et économiquement contre-productif. Nous devons sensibiliser nos collègues à ces enjeux. Les fonctionnaires vont payer un lourd tribut à l’austérité, en termes de salaires, de carrières, d’emplois, de charge de travail. Les missions de l’Etat vont être rognées, les services publics vont continuer à se dégrader. Alors que le chômage frôle les 10 % en France, il faut adopter des politiques de relance par les salaires et la consommation, imposer des politiques solidaires en Europe, préserver les services publics et l’Etat, amortisseurs des effets sociaux de la crise économique.

Le SNES ne se résigne pas à voir entériner l’essentiel des **réformes des retraites** et des pensions de 2003 et 2012, en particulier, il demande en guise de première étape de revenir sur l’inique système de la décote, le sort réservé aux femmes, le report de l’âge d’ouverture des droits, la disparition de la CPA.

Le SNES Aix-Marseille participe au CAC 13 avec la FSU 13 et est partie prenante du meeting contre le TSCG organisé le jeudi 5 octobre à 18 h 30 au Théâtre Toursky. Il appelle les sections syndicales à prendre part aux initiatives syndicales unitaires et aux initiatives citoyennes locales dans le but d’informer la population sur les logiques économiques à l’œuvre dans le **Traité TSCG Merkel/Sarkozy**, sur les conséquences sociales, sur la perte de souveraineté en termes de politiques budgétaires. Ce Traité nécessite un grand débat démocratique. Il appelle à s’adresser aux députés pour leur demander de ne pas ratifier ce Traité. Le SNES Aix-Marseille appelle à participer aux mobilisations nationales et européennes qui ne manqueront pas de se multiplier pour que ces logiques économiques ne soient pas appliquées.

Dans l’immédiat, **la rentrée 2012** est difficile, marquée par les 14 000 suppressions de postes décidées par le précédent gouvernement, avec leur lot de classes surchargées, de formations non-offertes, de compléments de services et de difficulté de remplacement. Le SNES rappelle que seule la première heure supplémentaire peut-être imposée à un collègue volontaire. Il appelle les sections syndicales à veiller au respect scrupuleux des garanties statutaires en termes de décharges de service.

La rentrée 2012 voit également perdurer des réformes contestées, telles que la réforme de la voie technologique, la réforme des lycées, le socle commun et le livret de compétence, le dispositif ECLAIR.

Le SNES appelle à la mobilisation contre les réformes Chatel qui ne sont pas remises en cause par le ministre au moyen de pétitions, d’assemblées générales, de conférences de presse, dans le cadre du processus des Etats Généraux : dispositif **ECLAIR**, réformes de la voie technologique et professionnelle, gouvernance des établissements.

Contrairement à ce que prétend un récent rapport de l’IGAEN, le **dispositif ECLAIR** a démontré son inadaptation, en particulier en accroissant la ghettoïsation dont sont victimes ces établissements qui concentrent aujourd’hui les professeurs précaires. Entre un quart et un tiers des professeurs sont des agents non-titulaires, 50% des professeurs y sont nommés à l’année alors que la stabilité des équipes est nécessaire au bon fonctionnement des équipes. Le volontariat des titulaires renvoie plus à la difficulté d’obtenir une mutation au mouvement inter-académique qu’à une adhésion au projet ECLAIR. Les équipes de direction, touchées par le même type d’instabilité, ne semblent pas en mesure de faire face au cahier des charges et la désorganisation de la rentrée y est notoire. Les effets de l’assouplissement de la carte scolaire sont particulièrement néfastes pour ces établissements.

La réforme Darcos des Lycées Professionnels est arrivée en Terminale l’an dernier et s’est soldé par des taux de réussite en baisse. Cela confirme qu’elle n’est pas de nature à favoriser la réussite des élèves des LP, qui ont subi des ponctions de moyens importants. **La réforme Chatel des Lycées arrive cette année en terminale**. Tous les lycées sont confrontés à une complexification exagérée des emplois du temps du fait des troncs communs regroupant des élèves de séries différentes, des dispositifs d’Accompagnement personnalisés, des heures en barrette, en particulier en LV. Cela se traduit par des aberrations pédagogiques nombreuses quant à la répartition des heures dans la journée, des effectifs de classe partout à 35 élèves, l’absence de pause méridienne pour les élèves suivant des enseignements optionnels ou particuliers. La disparition des grilles nationales de dédoublement met les disciplines en concurrence, souvent au détriment des enseignements littéraires et de sciences humaines. Les fermetures de divisions touchent en particulier la série, au bénéfice de divisions hybrides L/ES, alors qu’un des objectifs affichées était de rééquilibrer les séries. L’accompagnement personnalisé se fait soit en classe entière soit suivant une rotation complexe des élèves sur plusieurs semaines, les élèves n’ayant alors pas 2 heures hebdomadaires. Les activités en Accompagnement personnalisé se normalisent et tendent à redevenir des travaux dirigés pour palier au faible nombre d’heures dédoublées. La réforme permet en outre à l’administration de réduire la rémunération et d’accroître le temps de travail des collègues en supprimant massivement les heures de première chaire, au détriment du suivi individualisé des élèves.

La rentrée 2012 voit la mise en place concernant les **Langues Vivantes**, malgré notre **demande d'un moratoire, d'une réforme des épreuves du bac en langues**. Les modalités des épreuves et les programmes y préparant sont flous, sujets à des interprétations très diverses. Or, cette réforme accentue l'évaluation des candidats sur leurs établissements, en partie en cours d'année, par leurs enseignants, avec des sujets choisis localement. Les disparités seront inévitables. De plus, l'organisation des épreuves sera très lourde à mettre en place,alourdira considérablement la charge de travail des collègues non prise en compte.

En STG, alors que la réforme de la série **qui** débute cette année en première, les élèves de terminales passeront, dès la session de juin 2013, les épreuves de LV1 et LV2 selon de nouvelles modalités, les langues, seules, étant déjà "réformées".  Ce décrochage des langues par rapport aux autres disciplines de la série ravive nos inquiétudes sur l'externalisation des LV qui pourrait augurer une privatisation, déjà amorcée avec les certifications, au lycée et à l'université.

Le SNES appelle les **professeurs de STI** à une Assemblée Générale le mercredi 19 septembre dans le but d’organiser une réponse collective à la déqualification que représenterait un changement de discipline imposé. Une pétition nationale et un mot d’ordre de grève du zèle sont nécessaires.

En collège, le SNES appelle à populariser dès maintenant le refus d’utiliser le **Livret personnel de connaissances et de compétences**, qui pourra soit être ignoré soit être validé en bloc lors du conseil de classe du troisième trimestre.

Le SNES appelle à neutraliser les **conseils pédagogiques** et d’utiliser ce mode d’action pour imposer une remise à plat du fonctionnement des établissements et des prérogatives des chefs d’établissement. Reprenons la main dans les établissements pour imposer un fonctionnement démocratique face au néo-management, ses dérives et ses caricatures, qui gagne de plus en plus de chefs d’établissement.

Si le principe du **Plan d’Urgence** que nous avons porté n’a pas été repris, le nouveau ministre a pris quelques mesures notables : la décharge de 3 h des stagiaires, compensées par des moyens nouveaux dans les établissements, fait baisser la pression sur les stagiaires en attendant la nouvelle formation professionnelle promise. C’est une reconnaissance de nos actions en vue du rétablissement d’une véritable année de formation en alternance. Il faut saisir cette occasion pour résorber les éventuels compléments de services. Le SNES appelle les stagiaires, les candidats aux concours et les équipes pédagogiques à populariser le besoin d’une décharge plus importante dans les années à venir.

Les vies scolaires sont renforcées par l’arrivée de 6 emplois supplémentaires de CPE dans l’académie, et celle de 114 d’assistants d’éducation supplémentaires. Les mobilisations que nous avons organisées et menées dans les vies scolaires depuis deux ans trouvent ainsi un débouché positif. Par ailleurs, 500 « assistants de prévention et de sécurité » sont annoncés au niveau national, 26 dans notre académie. Le SNES appelle à utiliser ces moyens APS pour recruter des assistants d’éducations sur des missions de sécurité mais aussi des missions éducatives, afin d ‘inscrire ces personnels dans une mission éducative sur la durée.

*Concernant la situation particulière créée à* ***Marseille par des actes de violence lourde à répétition****, le SNES appelle à être vigilants pour que les établissements scolaires restent des lieux éducatifs où la violence n’a pas droit de citer. Le comité interministériel du jeudi 6 septembre a proposé diverses actions dont certaines concernent l’Education Nationale. Les faits divers qui marquent dramatiquement l’actualité ne doivent pas faire oublier les missions de chacun, institutions et personnels, et les actions de long terme qui doivent être mises en place pour relancer la politique de la ville dans les quartiers nord de Marseille ne doivent pas s’élaborer dans l’urgence en niant les besoins et garanties auxquelles sont attachés les personnels qui œuvrent au quotidien dans les établissements difficiles : statuts, missions, temps de service, mobilité, … permettent au service public de surmonter les défis dans la durée.*

*Le SNESl appelle les sections syndicales à prendre partie aux initiatives locales, avec les associations en particulier, pour promouvoir un désenclavement économique des quartiers populaires, une rénovation des logements et des cités, le rétablissement d’une police de proximité et le soutien aux associations laïques.*

Mais, pour l’essentiel, seule une faible part des 60000 emplois promis, si tant est qu’ils deviennent effectifs, se traduirait par des moyens supplémentaires pour **améliorer les conditions d’accueil et d’exercice sur le terrain dans les collèges et les lycées**. Sans une mobilisation nationale des personnels et des parents pour que l’Etat apportent des moyens nouveaux au second degré pour faire face aux remplacements (rappelons que les professeurs absents ne sont pas remplacés à moins de trois semaines d’arrêt, que les remplaçants sont recrutés par petites annonces dans la presse), pour réduire les effectifs des classes et rétablir des heures de travail en effectifs réduits, pour maintenir une offre de formations diversifiée, le second degré pourrait être durablement sinistré. L’absence de plan d’urgence pour le second degré se traduirait alors immanquablement par l’existence d’une **génération sacrifiée**, la génération Sarkozy-Merkel.

Dans le cadre des Etats Généraux, le SNES mènera une campagne volontariste sur la question des **rémunérations, des pensions, et du pouvoir d’achat**, en particulier pour obtenir le doublement de la part fixe de l’ISOE, la remise à plat des indemnités modulables, l’abandon du jour de carence, la compensation des augmentations de cotisation pour pension, l’accroissement des possibilités d’accès à la hors-classe. C’est une nécessité pour les collègues actifs aujourd’hui, c’est une nécessité pour recruter les futurs professeurs. L’équilibre entre rémunération et conditions de travail est aujourd’hui rompu. Il le serait d’autant plus si l’année scolaire venait à être allongée d’une à deux semaine alors qu’aucune compensation financière ne semble envisagée.

*Laurent Tramoni, Stéphane Rio, Julien Weisz, Michèle Garnier, Caroline Chevé*